



2020

Cités interculturelles – Rapport annuel



INTERCULTURAL CITIES
BUILDING BRIDGES, BREAKING WALLS



Table des matières

Avant-propos	2
Introduction	4
Les grands événements de 2020.....	6
➤ Réunion en ligne : « Covid-19 : défis et opportunités pour les autorités locales interculturelles », 23 avril 2020	6
➤ Webinaire sur « l'embourgeoisement et l'interaction dans l'espace public », 11 juin 2020	7
➤ Webinaire conjoint ICC/HCR sur le thème « Créer des villes inclusives : chacun peut faire la différence », 18 juin 2020	8
➤ Webinaire sur « les instruments et les outils de lutte contre le racisme systémique », 7 juillet 2020	8
➤ Webinaire sur la « Prévention des effets discriminatoires potentiels de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services locaux », 21 septembre 2020.....	9
➤ Webinaire sur le thème « Discrimination systémique - Actions des autorités locales pour identifier et prévenir », 22 octobre 2020	10
➤ Atelier sur le parrainage communautaire, 5 novembre 2020	10
➤ Séance inspirante sur la bureaucratie créative, 3 novembre 2020	11
➤ Réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices ICC, 3 au 5 novembre 2020	11
Principaux événements régionaux et locaux	12
➤ Lancement du projet « Pacte européen pour l'intégration », 4 et 5 février, Cluj-Napoca (Roumanie).....	12
➤ Académie d'intégration interculturelle au Maroc, 18 et 19 février 2020, Marrakech (Maroc) 12	
➤ Régions interculturelles, 23 mars, 29 juin et 25 novembre 2020.....	13
➤ Autres activités locales	14
➤ Visites d'expert-e-s ICC	16
La méthodologie anti-rumeurs	16
➤ 5 ^{ème} Sommet de la jeunesse contre les rumeurs, 2 au 4 septembre 2020.....	16
➤ Manuel anti-rumeurs sur l'environnement scolaire.....	17
Nouveaux outils et méthodologies	17
➤ Test de citoyenneté interculturelle	17
➤ Réunion du groupe de travail sur la communication interculturelle et les récits alternatifs..	17
➤ Baromètre de la confiance sociale.....	18
Développement stratégique	18
Réseaux nationaux	18
Visibilité et sensibilisation.....	20
Annexe I - Dépenses.....	21

Avant-propos

L'année qui vient de s'écouler n'a laissé personne indifférent. Les événements climatiques extrêmes se sont multipliés dans plusieurs pays, produisant des effets dévastateurs sur la population et sur son patrimoine naturel ; dans de nombreuses démocraties, le paysage politique a connu une exacerbation des discours marqués par la violence ou la haine ainsi que de l'extrémisme, et une radicalisation de la rhétorique identitaire et des propos clivants. L'année 2020 a aussi été celle du mouvement « Black Lives matter » qui, né aux États-Unis, a jeté un éclairage essentiel sur le racisme systémique, la discrimination et, parfois, les abus policiers visant les minorités qui se produisent aussi dans les pays d'Europe.

Mais l'année 2020 aura surtout été celle de la pandémie mondiale qui a touché chacun et chacune d'entre nous et qui a mis en évidence la fragilité de l'humanité face à une crise inattendue. Si, aux tout premiers instants de l'urgence sanitaire, nous avons fait preuve d'une profonde solidarité les un-e-s envers les autres, en opposant un front uni à la confusion, à l'incertitude et à l'impuissance, la longueur de la crise fait apparaître des différences dans les répercussions subies par les pays en fonction de leur richesse et de leurs ressources. Cela vaut aussi pour les communautés du monde entier, l'égalité étant mise à rude épreuve par le creusement des inégalités sociales. Les personnes, les groupes et les territoires qui étaient déjà vulnérables avant la crise de la covid-19 voient leur situation socio-économique se dégrader. En outre, les citoyens n'ont pas tous accès à des informations claires, transparentes et intelligibles. Il est malheureusement réaliste d'imaginer que la société sera plus fragmentée et plus cloisonnée, à moins que des stratégies à moyen et long terme ne soient mises en place dès à présent pour recenser et affronter les difficultés particulières des groupes et des individus les plus vulnérables et que des processus d'élaboration de solutions auxquels participent les groupes cibles ne soient rapidement lancés.

L'urgence de la covid-19 met aussi à mal la diversité et les échanges, qui constituent les deux autres piliers de l'approche de l'intégration interculturelle. Ces derniers mois, des déclarations publiques hostiles à certaines nationalités et/ou des discours de haine, un recours au profilage racial pour maîtriser la quarantaine et le confinement, ainsi qu'un risque accru d'actes discriminatoires commis par certains fonctionnaires de police ou de violence sexiste ou homo-bi-transphobe pendant le confinement ont été observés dans divers pays.

De plus, les différentes cités du monde ont toujours été des creusets de cultures, d'idées et d'expériences. Renfermant tout autant des marchés bruyants que des parcs silencieux, nos villes sont des écrans de sensations qui nous permettent de goûter chaque jour des scènes, des senteurs et des sons nouveaux. Sous le poids de la pandémie, nombre de nos rues, de nos marchés, de nos écoles, de nos théâtres, de nos cinémas et de nos parcs se sont tus...

Pourtant, le confinement et d'autres restrictions ont aussi fait naître une profonde solidarité entre voisin-e-s indépendamment de leur nationalité ou de leur permis de séjour, un soutien entre les générations, la mobilisation d'une jeunesse désireuse de participer à la solution, un renforcement des relations sociales grâce aux outils numériques, une créativité, la simplification des rouages administratifs et de leur bureaucratie et une profonde résilience des êtres humains face aux situations extrêmes.

Dans la plupart des cas, les villes sont parvenues à inscrire dans un cadre durable la solidarité qui a jailli de manière spontanée. Ensemble, nous nous sommes adapté-e-s à des contraintes sans précédent, nous avons conservé nos valeurs, nos idéaux, notre énergie et notre enthousiasme pour promouvoir l'interculturalisme et l'inclusion. Ensemble, nous cherchons le moyen de tirer le meilleur parti possible des enseignements tirés de cette situation difficile, et de considérer ce changement imposé comme une opportunité afin qu'il soit productif.

Pour toutes ces raisons, l'équipe ICC souhaite remercier chaleureusement l'ensemble de ses membres et leur exprimer sa profonde admiration pour le travail accompli.

Introduction



Le programme CITÉS INTERCULTURELLES (ICC) est un programme de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques visant à aider les collectivités locales à travers le monde à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer des stratégies d'intégration inclusives inspirées d'un modèle de gestion de la diversité dit d'« intégration interculturelle ».

L'intégration interculturelle est un cadre politique ayant pour objectif de réaliser l'inclusion, l'égalité, la cohésion communautaire et sociétale

ainsi qu'un développement prospère dans des sociétés diverses.

Le paradigme politique des Cités interculturelles a pour clé de voûte le concept d'« avantage de la diversité », c'est-à-dire l'idée que la diversité peut être un atout pour la société, en particulier dans les environnements urbains, si elle est gérée de manière positive et compétente. Les politiques d'intégration et d'inclusion sont donc conçues dans l'optique des talents et du potentiel des personnes, sans se polariser exclusivement sur la simple satisfaction des besoins fondamentaux. Les principes qui sous-tendent l'intégration interculturelle inscrivent l'intégration inclusive dans une dynamique dépassant les législations de lutte contre la discrimination et requièrent par conséquent l'intervention active des pouvoirs publics, plus particulièrement au niveau local.

Évalué avec le concours de villes et de collectivités locales, le modèle de politique d'intégration interculturelle a été approuvé en 2015 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, par l'adoption d'une [Recommandation](#) spécifique adressée aux 47 États membres. Cette recommandation reconnaît que le modèle des Cités interculturelles constitue une approche politique efficace pour amplifier et gérer en tant que ressource les avantages socio-économiques apportés par la diversité aux sociétés européennes.

Le programme Cités interculturelles propose aux responsables municipaux une méthodologie exhaustive ainsi qu'une série d'outils d'analyse et d'évaluation, dont l'Index des Cités interculturelles. Complété par 116 villes de 36 pays, cet index évalue dans quelle mesure les autorités locales mettent en œuvre l'interculturalisme ; il s'est également révélé un outil fiable pour améliorer les politiques locales et susciter le débat national.

En 2020, le nombre des villes participantes est passé à 141, avec six nouvelles villes : Ansan et Guro (Corée du Sud), Camden (Royaume-Uni), Neumarkt (Allemagne) et Valence et Barakaldo (Espagne). De plus, des processus d'adhésion ont été lancés dans sept autres villes. Ces nouvelles adhésions induisent un surcroît de richesses et de bonnes pratiques à partager, mais également une nécessité d'adapter services et outils à de nouveaux contextes et au développement incessant du réseau ICC.

En 2020, une attention particulière a été accordée à la mise à disposition de services plus personnalisés.

Citons, parmi les plus intéressants :

- un **dossier de bienvenue** initialement conçu pour les nouveaux membres et qui est aujourd'hui utile à tous. Il contient des documents pratiques, qui permettent de découvrir le programme ICC, et notamment la description de la mission des coordinateurs et coordinatrices ICC, une note destinée aux responsables politiques, un glossaire et un dossier d'information répertoriant les principaux documents et ressources du programme ICC ;
- un **pack image de marque** en vue de l'utilisation d'une identité commune, notamment lors de campagnes conjointes. Cet outil est disponible en plusieurs langues, tout comme le logo ICC ;
- un nouveau format pour les **rapports de l'index** : **12 villes** ont rempli pour la première fois ou revu l'index ICC. Il s'agit de : Ansan et Guro (Corée du Sud), Bilbao (Espagne), Kobe (Japon), Leeds (Royaume-Uni), Melitopol (Ukraine), Neumarkt (Allemagne), Reykjavik (Islande), Rochester (États-Unis), Salisbury (Australie) et Trollhattan (Suède). En 2020, les rapports de l'index ont été élaborés sur la base d'un nouveau guide interne de rédaction de ces rapports, qui a permis d'améliorer leur qualité et d'accroître leur harmonisation ;
- **des enquêtes thématiques**, destinées à recueillir des exemples de meilleures pratiques : réalisées pour préparer les webinaires thématiques, ces enquêtes – associées aux informations spontanément communiquées par les villes participantes – ont permis de recueillir et de partager **111** bonnes pratiques, qui viennent s'ajouter au savoir-faire développé pour faire face à la crise sanitaire ;
- **les Chartes ICC** : elles permettent d'afficher graphiquement les résultats de l'index de toutes les villes figurant dans la base de données, avec possibilité de filtrer les recherches par taille de la ville/population, personnes nées à l'étranger/non-ressortissant-e-s, pays, domaines politiques, indice sous-jacent/avancé (*core/advanced index*) et progression dans le temps ;
- **des traductions dans des langues non officielles** : grâce aux économies réalisées sur les voyages, il a été possible de traduire les orientations ICC les plus pertinentes dans d'autres langues que l'anglais et le français, en donnant la priorité à celles des réseaux nationaux.

De vastes changements ont été apportés aux méthodes de travail, principalement sous l'effet de la situation sans précédent créée par la pandémie. Certains de ces changements ont toutefois conduit à des résultats positifs et seront conservés à l'avenir aussi longtemps que possible. Les plus pertinents d'entre eux sont les suivants :

- **l'octroi d'aides** pour soutenir le travail interurbain (qui est propice au partage des pratiques, à l'accompagnement et à la création de réseaux) ;
- la **réunion des coordinateurs et coordinatrices des réseaux nationaux ICC** (qui est excellente pour faire concorder les priorités nationales et internationales) ;



- **des webinaires et des réunions de réflexion en ligne** (qui permettent des contacts plus réguliers, touchent un public plus large et facilitent une participation non européenne, sont organisés en séances courtes et ciblées pesant moins sur la charge de travail des coordinateurs et coordinatrices ICC, insufflent de l'énergie et offrent la possibilité de préparer des programmes d'action globaux)

Des travaux ont été engagés pour préparer, au premier semestre de l'année, des **cours en ligne** sur La cité interculturelle pas à pas, l'intelligence artificielle et ses effets discriminatoires, et la communication interculturelle.

Les grands événements de 2020

- **Réunion en ligne : « Covid-19 : défis et opportunités pour les autorités locales interculturelles », 23 avril 2020**

La pandémie mondiale de covid-19 en cours a eu de vastes répercussions non seulement sur l'ensemble des villes membres du réseau international, mais aussi sur les travaux du programme. Cette situation a mis en évidence de nouveaux modes de travail, comme les webinaires ou les réunions de réflexion en ligne, ainsi que de nouvelles initiatives thématiques. Les difficultés résultant de la crise



sanitaire ont pris une place importante dans les priorités politiques des autorités locales attachées à l'interculturalité. Du point de vue des autorités locales agissant de manière interculturelle dans des sociétés diverses, les mesures de sécurité imposées par la propagation du virus et de la maladie covid-19 posent des défis urgents liés à l'accès aux soins de santé et aux informations connexes ; au maintien des contacts, des interactions et du travail communautaire ; ou à la lutte contre la discrimination, les préjugés et les discours de haine, pour n'en citer que quelques-uns.

En outre, une approche à long terme des défis qui pourraient découler de la situation actuelle après la crise de la covid-19 apporte inévitablement d'autres dimensions axées notamment sur les droits humains, l'égalité et la diversité, l'inclusion sociale et la pauvreté. Il s'agit de défis que l'interculturalisme peut contribuer à relever en conjonction avec les normes juridiques et d'autres cadres, mais ils nécessitent des actions préparatoires dès maintenant, afin de favoriser la cohésion communautaire et le sentiment d'appartenance malgré la distance sociale.

Ces derniers mois ont été marqués par les difficultés et la détresse de certain-e-s, mais aussi par la créativité et la résilience qui ont aidé les citoyen-ne-s et leurs autorités locales à s'adapter relativement rapidement à un nouveau contexte. Certaines des mesures adoptées jusqu'à présent témoignent d'un courage sans précédent dans des domaines où il n'était pas facile de progresser auparavant. C'est le cas de mesures telles que la régularisation temporaire des personnes migrantes pour leur permettre de bénéficier de soins de santé gratuits ; l'octroi de permis de travail et d'allocations de chômage aux personnes migrantes travaillant dans l'agriculture ; la construction de structures d'accueil pour les personnes sans-abri, y compris les personnes migrantes ; la

reconnaissance publique de l'effort de solidarité dont ont fait preuve les communautés de migrants qui ont collecté des fonds pour les systèmes de santé du pays d'accueil, et bien d'autres encore.

La réunion de réflexion en ligne intitulée « Covid-19 : défis et opportunités pour les autorités locales interculturelles » a permis d'examiner ces problématiques en temps utile ; les coordinateurs et coordinatrices ICC ont ainsi pu, pour la première fois, se réunir virtuellement et s'entraider grâce à des contenus, des approches et des savoir-faire innovants. Ce fut aussi une excellente occasion de mettre à profit le réseau ICC qui couvre les cinq continents.

- [Rapport de réunion](#)
- [Page spéciale COVID-19 : solutions politiques](#)
- [Réponse au Covid 19 : aspects relatifs à l'anti-discrimination, à la diversité et à l'inclusion – Note introductive du secrétariat du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion \(CDADI\)](#)

➤ **Webinaire sur « L'embourgeoisement et l'interaction dans l'espace public », 11 juin 2020**



L'embourgeoisement ou gentrification est un processus par lequel les résident-e-s à faibles revenus sont déplacé-e-s du quartier en raison d'un afflux de nouveaux résident-e-s, ce qui modifie le caractère du quartier. La gentrification présente donc deux caractéristiques principales : le déplacement, à la fois physique et symbolique, et le changement de caractère social et urbain.

Dans une perspective interculturelle, l'accent est mis sur les principes clés de l'égalité, de l'avantage de la diversité et de l'interaction. Dans la cité interculturelle, cela se traduit par des politiques visant à créer un accès égal pour tous et toutes aux quartiers en offrant par exemple des logements abordables. La diversité est renforcée par des politiques de mixité sociale et de soutien au tissu culturel, économique et social des quartiers en promouvant une identité pluraliste et inclusive. Cela souligne également les interactions positives, visant à créer des quartiers positifs avec des espaces pour interagir et vivre ensemble.

Ce webinaire a permis de présenter une étude ICC sur l'embourgeoisement, effectuée au printemps avec les experts des Cités interculturelles, Mela Social Enterprise, et grâce à la contribution des villes membres qui ont participé à cette étude. Le webinaire a pris l'étude ICC comme point de départ, et accordé en outre une attention particulière aux circonstances exceptionnelles que la covid-19 a créées dans l'espace public, en apportant des réponses aux questions sur les modalités de renforcement de l'interaction à l'heure de la distanciation sociale et physique.

Après le webinaire, une **page thématique** sur l'[embourgeoisement](#) a été créée pour recueillir tous les contenus produits sur ce thème, dont une note d'orientation.

➤ **Webinaire conjoint ICC/HCR sur le thème « Créer des villes inclusives : chacun peut faire la différence », 18 juin 2020**

Plus de 61 % des personnes réfugiées dans le monde et 80 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays vivent dans des zones urbaines. Les villes, les comtés et les provinces n'ont jamais été aussi importants en ce qu'ils ont contribué à la création de communautés inclusives et ont fait renaître l'espoir. Ils offrent sécurité et abri et ouvrent l'accès aux services locaux, à l'éducation et aux possibilités d'emploi. Le Pacte mondial pour les personnes réfugiées vise à mettre en œuvre une approche plus globale pour répondre aux déplacements de personnes réfugiées et reconnaît le rôle important que jouent les autorités locales en tant que premières intervenantes dans les situations de personnes réfugiées à grande échelle.



À l'occasion de la Journée mondiale des personnes réfugiées, le Programme des Cités interculturelles et le HCR ont invité les praticien-ne-s du monde entier à un webinaire sur le thème « Créer des villes inclusives : chacun peut faire la différence ». Ce webinaire a mis en évidence le rôle clé joué par les autorités locales (**Bergen** en Norvège et **Ioannina** en Grèce) pour créer des espaces urbains où chacun et chacune puissent vivre en sécurité, devenir autonome et contribuer et participer à leur communauté locale. Il a également permis de présenter le point de vue d'un citoyen ayant bénéficié du cadre de protection qu'offre le HCR, et les politiques interculturelles mises en place par la ville de Bergen (Norvège) pour favoriser l'intégration des personnes réfugiées.

L'enregistrement du webinaire est disponible sur [YouTube](#).

➤ **Webinaire sur « les instruments et les outils de lutte contre le racisme systémique », 7 juillet 2020**



Le 7 juillet, le Service Anti-discrimination du Conseil de l'Europe a organisé un webinaire sur le thème « Des défis aux solutions : les instruments et les outils de lutte contre le racisme systémique ».

Au lendemain de l'homicide de George Floyd par un policier aux États-Unis, des manifestations importantes et durables contre la discrimination raciale, la violence et la brutalité policière ont éclaté dans le monde entier. Ces manifestations ont suscité une prise de conscience aiguë, tant chez les minorités que chez les majorités, de l'ampleur de ces phénomènes, qui sont incompatibles avec les valeurs du Conseil de l'Europe, et ont créé un besoin d'agir en urgence.

Le webinaire a exploré des stratégies réussies et des actions inspirantes, émanant des pays et des autorités locales, pour lutter contre le racisme systémique et institutionnel et examiné l'efficacité des outils et des actions du Conseil de l'Europe. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de renforcer encore leur adoption dans les États membres et se sont félicités de la [déclaration de la Commission](#)

[européenne contre le racisme et l'intolérance \(ECRI\) sur les abus policiers à caractère raciste, notamment le profilage racial, et le racisme systémique.](#)

Les participant-e-s ont aussi insisté sur l'importance de l'éducation pour lutter contre le racisme profondément enraciné et souligné que la formation des forces de police était essentielle pour leur permettre de faire partie de la solution.

L'enregistrement du [webinaire](#) est disponible en ligne.

➤ **Webinaire sur la « Prévention des effets discriminatoires potentiels de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services locaux », 21 septembre 2020**

Les municipalités fournissent un large éventail de services publics à leurs citoyen-ne-s et, de plus en plus, ces services sont soutenus par des technologies telles que les outils de prise de décision automatisée (ADM) et les solutions d'intelligence artificielle (IA). Le déploiement des outils informatiques dans les services publics s'est accompagné de nouveaux défis et de risques potentiels de partialité, de préjugés envers certaines catégories de citoyen-ne-s et de discrimination. De tels risques ont été, par exemple, détectés dans le système néerlandais SyRI utilisé par les autorités nationales et locales pour détecter les fraudes au logement ou à la sécurité sociale, les compteurs d'eau intelligents dans plusieurs villes d'Europe ou les applications d'IA utilisées pour le recrutement du personnel.

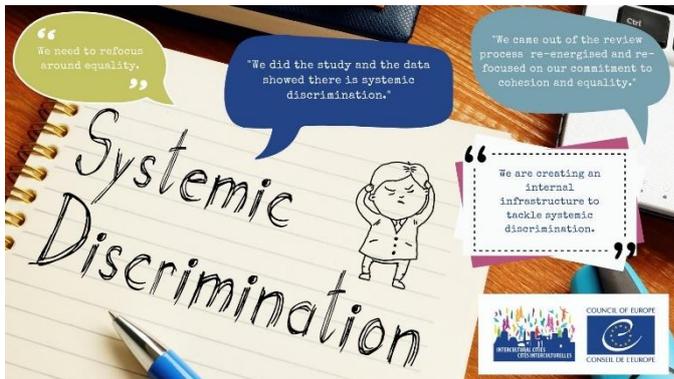


Les Cités interculturelles développent des politiques et une expertise en matière d'inclusion sociale et d'égalité, de prévention de la discrimination et de sensibilisation aux grands enjeux de société. Il serait aussi utile que les décideurs comprennent les biais et les risques potentiels de l'IA, et s'informent sur les moyens d'atténuer ces risques. L'expérience des villes avancées pourrait aider à construire une IA fiable et éthique.

Le programme « Cités interculturelles » et la fondation ePaństwo ont invité les villes membres ICC à participer à un webinaire de 2,5 heures sur les défis que l'intelligence artificielle et la prise de décision algorithmique représentent pour les autorités locales, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la discrimination, l'inclusion et la lutte contre les discours de haine. Dans le cadre du suivi, les Cités Interculturelles et la fondation ePaństwo ont produit une note d'orientation pour donner des conseils politiques sur la question. Une formation en ligne sera mise à disposition en 2021.

- [Note d'orientation](#)
- [Note de fond](#) (en anglais uniquement)
- [Clip vidéo](#)

➤ **Webinaire sur le thème « Discrimination systémique - Actions des autorités locales pour identifier et prévenir », 22 octobre 2020**



La discrimination systémique touche les procédures, les habitudes et une forme d'organisation au sein d'une structure qui, souvent sans intention, contribuent à des résultats moins favorables pour les groupes minoritaires que pour la majorité de la population, en ce qui concerne les politiques, les programmes, l'emploi et les services de cette organisation.

La discrimination systémique porte plusieurs noms dans la littérature, notamment « discrimination structurelle », « discrimination institutionnelle » et « discrimination systématique ». Elle n'est pas spécifiquement définie dans la législation internationale ou européenne et ne peut être combattue de manière ponctuelle : elle requiert l'attention soutenue et des mesures des organisations. L'identification et la prévention de la discrimination systémique dans sa propre organisation et au-delà étant essentielles pour la ville interculturelle, le programme ICC a lancé une étude afin d'identifier des volets d'activité interdépendants, évidents dans la pratique des villes, qui sont nécessaires pour lutter efficacement contre la discrimination systémique. L'étude et une note d'orientation ont été présentées lors d'un webinaire visant à analyser la discrimination systémique et à expliquer brièvement comment créer les conditions nécessaires au sein d'une organisation pour lutter contre cette discrimination. Le webinaire, qui a été l'occasion de présenter les pratiques de quelques villes qui réussissent, a aussi porté sur les moyens de rendre la discrimination systémique visible, de mettre au point des solutions systémiques à ce qui constitue un problème systémique, et enfin, d'apporter une réponse cohérente à la discrimination systémique dans tous les secteurs.

Une [page web thématique](#) présente le programme d'action ainsi élaboré, dont un tutoriel, une note d'orientation et l'étude.

➤ **Atelier sur le parrainage communautaire, 5 novembre 2020**



personnes réfugiées.

Cet atelier pratique était destiné à familiariser les membres du réseau ICC avec le parrainage communautaire, un modèle qui permet de rendre les villes plus accueillantes pour les arrivants qui se trouvent souvent en grande difficulté, de mobiliser des ressources communautaires en associant l'ensemble des habitant-e-s au processus d'accueil et de rendre la bureaucratie plus créative à l'arrivée des

L'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés (IMPR) met en avant le plaidoyer, et s'emploie principalement à faciliter la mise en œuvre concrète des programmes de parrainage communautaire à l'échelle mondiale. Elle peut, par exemple, mettre du personnel spécialisé à la disposition des pays pour mettre en place leur programme ou aider ceux qui ont déjà dépassé la phase de mise en œuvre

à développer ce programme et à évaluer les mesures introduites. L'IMPR peut aussi être l'occasion, grâce à son réseau mondial, de nouer des contacts afin de partager des expériences. Les villes intéressées peuvent prendre contact avec l'équipe ICC pour de plus amples informations.

➤ Séance inspirante sur la bureaucratie créative, 3 novembre 2020

Fidèle à son esprit d'innovation, le programme ICC a invité Charles Landry, Président du *Creative Bureaucracy Festival*, à présenter la philosophie de la bureaucratie créative. L'idée de bureaucratie créative est inspirée par la volonté de lutter contre la perception négative du service public en tant qu'entreprise, et de faire face au déclin du secteur public en tant que force œuvrant pour le bien commun et à la montée de problèmes complexes inextricablement mêlés, reconnaissant ainsi que la solution relève d'un effort collectif entre les différents intérêts et composantes d'une région ou d'une ville.



La notion de bureaucratie créative procède de la notion de ville créative ; elle explique en particulier comment trouver de nouvelles solutions innovantes afin de résoudre les problèmes administratifs dans les villes en les exhortant à créer les conditions requises pour que les individus et leurs systèmes puissent penser, planifier et agir en faisant preuve d'imagination.

- [Document d'information élaboré par Charles Landry](#) (en anglais seulement)

➤ Réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices ICC, 3 au 5 novembre 2020



Malheureusement, la réunion des coordinateurs et coordinatrices ICC a également dû se tenir en ligne. Elle rassemble chaque année les coordinateurs et coordinatrices des membres internationaux du programme ICC pour faire le point sur les objectifs atteints, présenter les nouveaux défis à venir et en discuter et préparer le programme de travail suivant. Parmi les temps forts de

l'agenda 2020, citons la présentation publique du test de citoyenneté interculturelle, la constitution de sous-groupes chargés d'examiner un ensemble d'indicateurs proposés pour évaluer le degré d'interculturalité des projets proposés, et une séance de réflexion sur les défis liés à la construction de sociétés fondées sur une égalité réelle, l'avantage de diversité et l'interaction positive dans le monde d'après la covid-19. De plus, une séance de haut niveau d'une demi-journée a été consacrée aux échanges avec les directeurs et les directrices, ainsi qu'avec les maires et les mairesses titulaires et adjoints.

- [Rapport de réunion](#)

Principaux événements régionaux et locaux

➤ Lancement du projet « Pacte européen pour l'intégration », 4 et 5 février, Cluj-Napoca (Roumanie)



Le Pacte européen pour l'intégration (EPI) est un projet qui rassemble des organismes locaux et régionaux d'Allemagne, d'Espagne, d'Estonie, de Grèce, d'Italie, de Lettonie, de Pologne, de Roumanie et de Suède, afin de développer des stratégies d'intégration interculturelle réussies grâce au mentorat par les pairs et à l'échange de connaissances. Le projet est financé par l'Union européenne moyennant des subventions AMIF. L'Association des Cités Interculturelles qui gère le Réseau Espagnol des Cités Interculturelles fait partie du consortium qui dirige le projet, le programme ICC apportant une expertise spécifique via son Index des Cités interculturelles. Les villes participantes comprennent aussi trois membres de l'ICC : Carthagène (Espagne), Lublin (Pologne) et Ravenne (Italie).

La première phase du projet consiste à évaluer les besoins des organismes participants par un examen de l'index ICC adapté au contexte de l'EPI. Les résultats de l'examen permettront aux partenaires de mieux comprendre le contexte local et jetteront les bases de nouvelles solutions adaptées à la communauté. Les prochaines étapes comprendront 1) des processus participatifs pour la co-conception et la co-exécution de la stratégie sous forme de tables rondes sur la conception des politiques, 2) la sensibilisation du public aux nouvelles politiques d'intégration par des événements officiels de lancement, des événements de sensibilisation et la mise en place de pactes d'intégration dans chaque ville partenaire. Ce fut le dernier événement organisé en présentiel avant la pandémie.

➤ Académie d'intégration interculturelle au Maroc, 18 et 19 février 2020, Marrakech (Maroc)

Cette académie d'intégration interculturelle a été organisée dans le cadre du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe intitulé « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud III), cofinancé par les deux organisations et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe. Le Programme Sud vise



à soutenir la construction d'un espace démocratique commun reposant sur des valeurs communes, des garanties juridiques, des institutions efficaces et des réseaux actifs dans toute la Méditerranée. Les académies interculturelles sont un concept développé par le Programme des Cités interculturelles (ICC) pour donner aux participant-e-s une vaste introduction à l'interculturalisme sur un grand nombre de thèmes présentés par les expert-e-s ICC. À Marrakech, l'académie était axée sur l'élaboration de politiques et de stratégies pour la cité interculturelle ainsi que sur la méthodologie anti-rumeurs. Les

académies sont un bon moyen de se familiariser avec les Cités interculturelles et les outils disponibles et permettent aussi aux villes de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.

Alors que le programme ICC dispose déjà d'un réseau national au Maroc, des participant-e-s de Tunisie, de Jordanie et de Palestine ont découvert les Cités interculturelles pour la première fois. L'académie a également présenté les réseaux nationaux et les avantages du Programme pour les villes membres.

- [Rapport de l'académie d'intégration interculturelle à Marrakech](#)

➤ **Régions interculturelles, 23 mars, 29 juin et 25 novembre 2020**



Le 23 mars, le programme ICC et le réseau des régions interculturelles ont tenu leur première réunion en ligne. Parmi les participant-e-s figuraient des représentant-e-s de neuf régions de Suède, d'Italie, de Norvège, d'Espagne et de Roumanie, ainsi que des représentant-e-s de l'Assemblée des régions d'Europe et de l'équipe du programme ICC.

La réunion a permis d'identifier les domaines dans lesquels le programme et les outils des Cités Interculturelles peuvent fournir une assistance sur mesure pour répondre aux besoins des régions interculturelles. Il s'agit notamment des domaines suivants :

- 1) sensibilisation et renforcement des capacités en matière de compétence interculturelle pour le personnel et les fonctionnaires ;
- 2) renforcement de la participation communautaire au niveau régional ;
- 3) élaboration et développement de stratégies interculturelles.

En outre, les participant-e-s ont pris connaissance des derniers progrès réalisés dans le cadre d'un projet financé par l'UE qui consiste à cartographier les besoins des régions en vue de préparer un index des régions interculturelles, basé sur les indices MIPeX et ICC. Un tel index permettrait aux régions de mesurer les progrès qu'elles ont accomplis sur la voie d'un plus grand degré d'interculturalité. À la suite de cette réunion, un autre webinaire, tenu en juin, a porté sur les moyens d'améliorer l'accès aux services de résidents très divers. Ce webinaire a été organisé par l'Assemblée des régions d'Europe, le Conseil de l'Europe/Cités interculturelles et l'OIM et a représenté une occasion d'apprentissage mutuel structuré sur l'intégration inclusive, pour les membres du Réseau des régions interculturelles. Enfin, les travaux menés avec les Régions interculturelles se sont poursuivis en novembre afin de définir les futures actions de renforcement des capacités (telles que l'Académie des régions interculturelles prévue provisoirement en juin 2021 à Strasbourg), une stratégie visant à accroître le soutien aux politiques interculturelles dans toute l'Europe et avec les institutions européennes, ainsi qu'une proposition de projet qui contribuerait à financer le développement d'un index des régions interculturelles et de stratégies interculturelles régionales.

➤ Autres activités locales

Paradoxalement, le travail en ligne a favorisé les échanges et la création de réseaux entre les villes membres, et offert au programme ICC la possibilité d'apporter un soutien personnalisé à chaque ville ou petit groupe de villes.

Dans cet esprit, des aides ICC spécifiques ont été octroyées pour soutenir le travail interurbain et ont abouti à plusieurs projets couronnés de succès qui ont contribué au partage des pratiques et à la mise en place de nouvelles méthodologies :

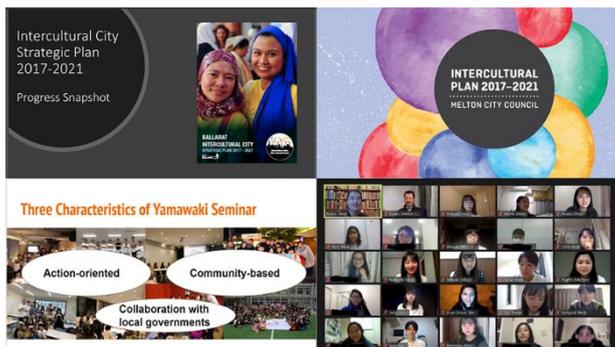
- **Limassol (Chypre) et Ioannina (Grèce)** ont lancé le projet « Jumelage interculturel : Diversité culturelle pour une croissance inclusive ». Les deux villes ont conjugué leurs efforts pour promouvoir la diversité culturelle comme un atout pour une croissance inclusive en période post-pandémique. Elles ont mené une série d'actions d'information et de consultation publique sur ce thème, dont le point d'orgue a été l'adoption d'une déclaration commune sur « [La diversité culturelle, un atout pour le développement économique et la cohésion sociale](#) » qui guidera les travaux à venir.
- **Melitopol (Ukraine) et Ballarat (Australie)** ont mis en œuvre le projet « Introducing and Engaging Diversity Globally », qui a fini par réunir également les villes de Lutsk, Odessa, Pavlograd, Vinnytsia et Sumy (Ukraine), Adelaïde, Bacchus-Marsh, Maribyrnong, Melbourne et Melton (Australie) et Hamamatsu (Japon). Ce projet visait à contribuer à l'amélioration des compétences interculturelles des administrateurs et administratrices municipaux, de la police, des médias, des représentant-e-s des minorités et des groupes religieux, des personnes déplacées et d'autres habitant-e-s de la ville en proposant une série d'ateliers animés par des formateurs et formatrices locaux formés dans le cadre d'une série de séminaires en ligne sur les compétences en matière d'interculturalité. Une [étude d'analyse d'impact](#) a également été réalisée.
- **Reggio Emilia et Novellara (Italie)** ont travaillé sur le thème « [Valoriser les communautés religieuses en tant qu'acteurs clés de la cohésion sociale](#) » et publié un Manuel multilingue afin d'aider les administrations publiques à gérer des contextes locaux de plus en plus complexes, où le pluralisme religieux est l'un des aspects fondamentaux de la promotion du dialogue interculturel.
- **Bilbao, Castellò de la Plana, Donostia/Saint-Sébastien et l'île de Tenerife (Espagne)** ont conclu avec succès un projet sur « [Le développement des compétences interculturelles du personnel de l'administration publique](#) », qui innove en mettant spécifiquement l'accent sur les procédures d'appels d'offre publics et l'attribution d'aides publiques en général. Ce projet prévoyait une évaluation des besoins, le développement de modules et de supports de formation et l'élaboration d'un guide multilingue et d'une vidéo-tutoriel rassemblant des expériences locales inspirantes et mettant en évidence les principales clés du succès.





De plus, le programme ICC a apporté une expertise et un soutien spécifiques aux activités suivantes :

- **Le Canton de Neuchâtel** (Suisse) a reçu un soutien pour ses travaux de recherche et de préparation visant la création d'un jeu de société sur la diversité et la non-discrimination. Ce jeu sera produit l'an prochain dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de la politique d'intégration du Canton. Il sera proposé dans un format transposable aux autres membres du réseau ICC.
- **Limassol** (Chypre) a été accompagnée lors de ses premiers pas vers la mise en œuvre d'une stratégie anti-rumeurs sur mesure prévue en 2021 dans le cadre de sa stratégie interculturelle.



- **Australie et Japon** : des fonctionnaires municipaux et des étudiant-e-s de Ballarat et de Melton (Australie) ont participé à une séance d'échanges en ligne avec des étudiant-e-s de l'Université Meiji (Tokyo) spécialisé-e-s dans les questions interculturelles. Les webinaires ont aussi réuni des observateurs et observatrices de différentes villes, dont Hamamatsu, Kobe et Maribyrnong, ainsi que d'organismes semi-gouvernementaux japonais, de la Fondation du Japon et du Conseil des autorités locales pour les relations internationales, qui ont tous deux soutenu les échanges entre les villes japonaises et les cités membres du réseau ICC en Europe et au-delà, aux côtés du Conseil de l'Europe.

- **Kobe (Japon)** : le gouvernement de la ville de Kobe (Japon) a tenu une réunion d'étude le 1^{er} septembre 2020 pour préparer son adhésion au programme ICC. Cette réunion a rassemblé des représentant-e-s de Kobe, de la préfecture de Hyogo, de Hamamatsu, du Centre international de coopération et de communication de Kobe, de l'Association internationale Hyogo, du Centre d'amitié pour les étrangers de Kobe, du Centre multilingue FACIL, de l'association NPO Oneself, de l'Association UNESCO de Kobe et de l'équipe ICC, ainsi que quelques expert-e-s du programme ICC.
- **Malte** : le programme ICC a soutenu en outre les travaux des expert-e-s menés avec le gouvernement national de Malte pour intégrer la perspective interculturelle dans le futur plan national contre le racisme et la xénophobie.

➤ Visites d'expert-e-s ICC

Des visites d'expert-e-s sont organisées pour évaluer les progrès accomplis par les villes membres dans la mise en œuvre de leurs stratégies interculturelles, ainsi que pour confirmer les résultats de l'Index. Ces visites s'effectuent habituellement sur place, mais la pandémie a empêché l'équipe et les expert-e-s ICC de voyager. Deux villes courageuses ont toutefois décidé de ne pas manquer cette possibilité d'échanges et décidé d'organiser leurs visites dans un format virtuel adapté. Il s'agit de [Rochester](#) (Minnesota, États-Unis) et de [Loures](#) (Portugal). Les profils interculturels établis après les visites virtuelles sont publiés [en ligne](#).

La méthodologie anti-rumeurs

La « [méthodologie anti-rumeurs](#) » a été élaborée pour lutter contre les préjugés et les rumeurs liés à la diversité qui entravent les échanges positifs et favorisent les attitudes discriminatoires et racistes. Normalisée grâce à la publication d'un Manuel traduit en plusieurs langues, la méthodologie est aujourd'hui appliquée par un nombre croissant de villes et complétée par divers outils pratiques de mise en œuvre.

➤ 5^{ème} Sommet de la jeunesse contre les rumeurs, 2 au 4 septembre 2020



Le programme ICC a soutenu pour la 5^{ème} fois l'organisation du sommet de la jeunesse contre les rumeurs qui, en 2020, a été organisé et accueilli par Tenerife (Espagne). L'édition 2020 de ce sommet a rassemblé des jeunes de Cartagena Libre de Rumores, Getxo Anti-Rumours Gazteak, Stop Rumores Barakaldo et le groupe de participation des enfants de Tenerife « Amiguitos y Amiguitas ». Elle a eu lieu dans un format

hybride combinant une séance intégrée dans le camp de jeunes La Esperanza (Tenerife) et des séances en ligne pour les jeunes de toute l'Espagne. Ce sommet a permis aux jeunes de participer à plusieurs activités, dont la préparation d'un projet de « Déclaration anti-rumeurs », le test pilote du jeu de société « [Escape Roomours](#) », la conception participative du « Musée anti-rumeurs » et l'atelier sur « Les réseaux sociaux et les canulars : comment générer des mécanismes pour les contrer ».

Le Sommet a aussi engagé les travaux qui ont conduit à la préparation et au lancement du [manuel anti-rumeurs pour le travail avec les jeunes](#).

➤ Manuel anti-rumeurs sur l'environnement scolaire

En répondant à la nécessité d'élaborer des outils anti-rumeurs sur mesure à usage scolaire, le RECI et le réseau italien *Città del Dialogo* ont travaillé à un manuel destiné à promouvoir l'esprit critique des jeunes et à leur apprendre comment éradiquer les rumeurs et les stéréotypes qui empêchent la coexistence pacifique et productive dans des sociétés diverses. Ce manuel s'appuie en outre sur les résultats du projet *Io Rispetto* (je respecte), géré par *Città del Dialogo*. Ces deux ressources sont disponibles dans les langues nationales respectives, ainsi qu'en anglais.



De plus, le RECI a élaboré un guide intitulé « [Step-by-step guide to conduct an Anti-rumours diagnosis](#) » qui vient compléter les ressources disponibles sur la [page anti-rumeurs](#) du programme ICC.

Nouveaux outils et méthodologies

➤ Test de citoyenneté interculturelle



En 2020, le programme ICC a finalisé et lancé le [test de citoyenneté interculturelle](#) – un outil permettant à chacun-e de mieux comprendre ce que cela signifie d'être un-e citoyen-ne interculturel-le. Ce test est un outil puissant pour appréhender la citoyenneté active sous l'angle interculturel, qui convient à des utilisations multiples dans des contextes divers. Il peut être

passé en ligne sur le site web des Cités interculturelles, individuellement ou en petits groupes et constitue un moyen rapide et inspirant d'en apprendre davantage sur l'interculturalisme. Il est accompagné d'un guide de l'animateur et de l'animatrice pour les discussions en petits groupes, qui propose des sujets et des idées pour une exploration et un apprentissage plus approfondis. Le test est déjà disponible en plusieurs langues et de nouvelles traductions sont en cours, grâce, notamment, à la contribution des villes membres.

➤ Réunion du groupe de travail sur la communication interculturelle et les récits alternatifs

Un groupe de travail composé de quatre expert-e-s ICC et de l'équipe ICC a travaillé à la préparation d'une Académie ICC sur la communication interculturelle et les récits alternatifs. Celle-ci consistera en une séance de formation complète spécifiquement consacrée aux besoins en communication interculturelle. En s'appuyant sur les expériences passées en matière de formation à la communication interculturelle et sur les travaux des réseaux nationaux – notamment du RECI – concernant les récits alternatifs et la communication interculturelle positive, l'académie s'attachera en particulier aux moyens permettant d'intégrer les principes interculturels dans la communication publique des autorités locales. Elle s'adressera aux personnes responsables de la communication des villes et aux

coordinateurs et coordinatrices ICC et dispensera des formations en présentiel, ainsi que des cours en ligne accessibles aux seules villes participantes.

➤ **Baromètre de la confiance sociale**

Ce projet pilote a pour but de répondre au besoin de mesurer les effets des actions interculturelles de manière intelligente, irréfutable, efficiente et rentable. La confiance sociale constituerait en effet un excellent critère pour démontrer l'efficacité des mesures interculturelles ; mais elle est aussi difficile à évaluer. Le baromètre de la confiance sociale permettra d'établir un lien entre trois dimensions : les mégadonnées, dont les données des réseaux sociaux, la détection sociale et l'observation des interactions sociales à un micro-niveau, leur analyse s'effectuant essentiellement au moyen de l'intelligence artificielle. **Botkyrka** (Suède) s'est portée volontaire pour réaliser un test pilote qui a déjà donné des résultats très prometteurs. L'étape suivante en 2021 consistera à mettre au point une application conviviale et à réaliser des tests sur une plus grande échelle.

Développement stratégique

Depuis 2017, le programme ICC a multiplié les efforts destinés à promouvoir le dialogue et la coopération entre les autorités locales, régionales et nationales dans le domaine de l'intégration des migrant-e-s. Quatre « laboratoires sur la politique d'intégration inclusive » ont été menés afin de permettre le transfert d'innovations, la coordination des politiques et la cohérence entre les différents niveaux de gouvernance. Ces travaux ont abouti à une décision importante prise par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en décembre 2019 : la constitution du Groupe de travail intergouvernemental sur l'intégration inclusive (GT-ADI-INT). Il s'agit du premier organe de ce type à plusieurs niveaux, qui rassemble 20 responsables élus représentant 10 États membres du Conseil de l'Europe et 10 villes membres du réseau international des Cités interculturelles. Le groupe de travail est rattaché au Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) et est en outre ouvert à tout autre État membre du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à plusieurs observateurs. Son principal objectif est d'aider le CDADI à piloter les travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe « pour promouvoir l'égalité pour tous et développer des sociétés plus inclusives », en mettant tout particulièrement l'accent sur les politiques d'intégration interculturelle et de gestion positive de la diversité.

Le Groupe a tenu deux réunions en 2020 et a : i) favorisé les échanges entre les responsables aux différents niveaux de l'administration ; ii) recueilli et évalué les pratiques existantes ; iii) élaboré un projet de lignes directrices et de modèle de cadre réglementaire pour la stratégie d'intégration interculturelle au niveau national ; iv) fait progresser les travaux d'élaboration d'un projet de recommandation sur la gouvernance multiniveaux de l'intégration interculturelle des migrant-e-s. Le Groupe de travail a fondé son programme de travail sur les normes existantes du Conseil de l'Europe, ainsi que sur les pratiques remarquables des autorités locales.

La constitution de ce groupe de travail marque une étape notable vers la transposition du modèle ICC au niveau national, accroissant la capacité des autorités locales de travailler en coopération avec leurs homologues nationaux dans un domaine où les compétences sont liées.

Réseaux nationaux

Le programme ICC favorise depuis plusieurs années la création et le développement de réseaux régionaux et nationaux. Ces derniers sont souvent à l'avant-garde d'initiatives pilotes et à l'origine de

nouvelles méthodologies ICC qui bénéficient à l'ensemble du réseau international. Les toutes dernières évolutions sont les suivantes :

- **réseau d'Australasie** : l'élargissement du modèle à la Corée du Sud et l'engagement accru observé en Australie et au Japon ont amené les villes concernées à s'organiser elles-mêmes en réseau régional. À l'heure qu'il est, elles travaillent à une stratégie interculturelle commune et à la mise en place d'un modèle de gouvernance pour leur réseau. Les villes membres se sont aussi montrées très actives à titre individuel, en organisant plusieurs événements de sensibilisation et formations ;
- **Città del Dialogo** (Villes du dialogue) : l'année, particulièrement prolifique, a été marquée par trois grands événements : i) le lancement du projet [ITACA](#) (Villes italiennes contre la discrimination), ii) plusieurs changements de politique importants dans quelques villes membres, iii) une campagne de communication sur les médias sociaux pour faire connaître l'interculturalité au grand public ;
- **réseaux norvégien et nordique** : en activité depuis dix ans, le réseau norvégien est davantage un forum de consultation et de coopération entre villes norvégiennes en matière de politiques et d'initiatives. L'an dernier, le coordinateur de Klaksvik (Îles Féroé) a proposé de lancer une plateforme informelle de coopération entre villes nordiques, afin d'élargir le périmètre géographique. Malgré le ralentissement dû à la crise de la covid-19, les efforts entrepris pour définir un mandat commun pour les villes intéressées par cette coopération régionale continuent et se poursuivront l'an prochain ;
- **RECI – réseau espagnol des Cités interculturelles** : en 2020, le RECI a établi – pour la première fois – des groupes de travail thématiques sur : 1) les compétences interculturelles (besoins en matière de cartographie et conception de ressources pour assurer la tenue de séances de formation, pérennité des savoir-faire, transversalité de l'action, participation de la société civile) ; 2) les politiques d'accueil dans une perspective interculturelle (en plaçant les principes interculturels au cœur des politiques) ; 3) les récits interculturels (travaux en cours sur un guide pratique destiné à transformer le vaste recueil théorique des connaissances en astuces concrètes, meilleures pratiques et stratégies afin de faire participer les responsables politiques et les fonctionnaires) ;
- **RPCI – réseau portugais des Cités interculturelles** : en 2020, le RPCI s'est employé à remédier aux lacunes identifiées par les membres au cours des années précédentes. Il a élaboré un cours en ligne sur La cité interculturelle pas à pas afin de promouvoir les compétences et le savoir-faire interculturels du personnel. Il a aussi lancé « Villes d'accueil », un projet visant à accroître la capacité des membres du RPCI d'accueillir les nouveaux résidents et résidentes de manière interculturelle. Pour ce dernier, les membres du RPCI se sont consultés et ont fait concorder leurs plans d'intégration des migrant-e-s, ont évalué les lacunes et les besoins et se sont employés i) à finaliser l'application d'accueil destinée aux migrant-e-s ; ii) à mettre en place une base de données des événements et des campagnes, et iii) à élaborer un cours d'accueil personnalisable destiné, notamment, aux nouveaux arrivants ;
- **ICC-UA – réseau ukrainien des Cités interculturelles** : les événements nationaux initialement prévus en 2020 ont été reportés à l'année suivante en raison de l'urgence imposée par la covid-19. Toutefois, le passage aux réunions en ligne a offert de nouvelles occasions d'associer les villes ukrainiennes aux travaux de partenaires extérieurs au pays. Des synergies ont été créées avec d'autres projets du Service de l'anti-discrimination du Conseil de l'Europe, comme celui sur la protection des minorités nationales en Ukraine, qui vise à stabiliser le dialogue

entre les minorités nationales et les administrations régionales. Du reste, Melitopol a associé toutes les villes membres à un projet sur le développement des compétences interculturelles des agents publics, auquel participent aussi des villes australiennes ;

- **Québec – REMIRI** : il ne s'agit pas encore d'un réseau ICC, mais d'une initiative informelle de plusieurs villes du Québec soutenue par des universitaires. Après la visite effectuée l'an dernier par l'équipe ICC à Montréal, les villes du REMIRI s'attachent à restructurer leur réseau et à mobiliser les administrations compétentes pour pouvoir intégrer officiellement le programme ICC.

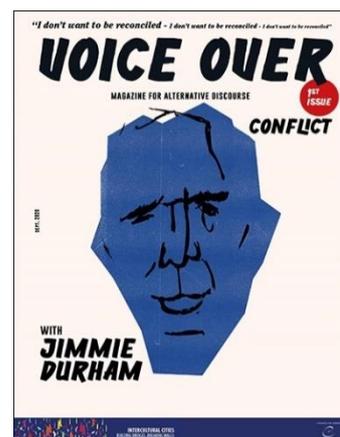
Visibilité et sensibilisation

Le programme ICC met à jour sa stratégie de communication chaque année. En 2020, un nouveau pack image de marque a été conçu afin que les membres puissent adopter une identité commune pour leur communication nationale ou internationale.

Dans le cadre de sa stratégie de communication, le programme ICC a publié au total **111 actualités** et **117 bonnes pratiques** des villes membres, ainsi que les savoir-faire élaborés pour faire face à l'urgence de la [covid-19](#).

La [newsletter](#) ICC a été publiée comme prévue, à cinq reprises au cours de l'année (soit tous les deux mois, hormis pendant les vacances d'été), et les activités du programme ICC sont aussi régulièrement présentées dans la newsletter bimensuelle de la Direction générale de la démocratie.

En outre, ces activités ont été évoquées à six occasions sur la page d'information du Comité des Ministres intitulée « La semaine en bref » et à six reprises parmi les points forts de la principale page internet du Conseil de l'Europe, et des contributions ont été faites régulièrement aux newsletters du Représentant spécial du Conseil de l'Europe sur les migrations. De plus, les activités du programme ICC ont été mentionnées au moins 19 fois sur des chaînes de télévision ou dans des journaux locaux ou nationaux en Espagne, aux États-Unis, en Italie et au Japon.



L'année 2020 a été marquée par une nouveauté : la mise en ligne de Voice Over, un magazine exceptionnel composé de trois éditions spéciales invitant des penseurs renommés et provocateurs de la sphère internationale à aborder des questions sensibles pour la société. Ce magazine a permis de mettre en présence des artistes très divers et de partager leur perception de l'interculturalisme, dans un dialogue virtuel avec quelques villes membres. La première édition a abordé l'idée du conflit, la deuxième a évoqué les risques liés à l'intelligence artificielle, tandis que la troisième et dernière édition s'est penchée sur l'idée des frontières.



S'agissant des réseaux sociaux, le nombre d'abonné-e-s sur Twitter et Facebook a continué de croître, atteignant respectivement un total de 3 626 (+341) et de 6 651 (+897) abonné-e-s. Aujourd'hui, la page Facebook présente régulièrement des jeux (*Guess the city*), des rubriques « en bref » (destinées à rectifier des interprétations erronées) et une motivation du lundi pour bien commencer la semaine.

Pour ce qui est du site internet des Cités interculturelles, le nombre de visites a progressé de 73 % et la page de ressources consacrée à la covid-19 a été référencée par l'OIM, l'ONU, l'UE et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Sur le plan des publications, l'année a été particulièrement productive, avec bon nombre de nouveaux outils répertoriés en annexe au présent rapport. De plus, l'utilisation du français épïcène a été maintenue et celle de l'espagnol et du portugais épïcènes introduite.

Enfin, le programme ICC a conçu des publications spéciales pour quelques journées internationales, dont la [Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale](#) et la [Journée mondiale de la diversité culturelle](#), et organisé des campagnes conjointes avec ses villes membres à l'occasion de la [Journée mondiale des personnes réfugiées](#) et de la Journée internationale des migrants. Plus de 30 maires et mairesses dans le monde entier ont partagé des messages interculturels pour favoriser l'accueil des personnes réfugiées, et pour la [Journée des migrants](#), la parole a été donnée aux fiers résidents des cités interculturelles. Ces deux campagnes ont été pour la première fois reprises et relayées par les comptes du Conseil de l'Europe sur les réseaux sociaux, et l'intranet et la page d'accueil de l'Organisation ont affiché les bandeaux créés à ces occasions par le programme ICC.

Annexe I - Dépenses

Une enveloppe totale de 436 642,14 EUR a été consacrée à la mise en œuvre du programme ICC. Cette somme correspond aux dépenses d'exploitation (activités), hors dépenses de personnel et frais de bureau. Elle sera ajustée après certification par le Trésorier du Conseil de l'Europe.

Annexe II – Principaux documents

Publications ICC - 2020

Notes d'orientation

- [Prévention des effets discriminatoires potentiels de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services locaux](#) (octobre 2020)
- [Détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local](#) (octobre 2020)

- [Maîtriser la gentrification](#) (juin 2020) + [version espagnole](#)
 - [Initiatives de la Cité interculturelle pour l'inclusion et l'égalité des personnes LGBTI](#) (mai 2020)
-

Dossier de bienvenue (également disponible en anglais, espagnol, italien et ukrainien)

- [Description de la mission des coordinateurs et coordinatrices ICC](#)
 - [Informations générales pour les décideurs et décideuses politiques](#)
 - [Précis de terminologie du programme ICC](#) (glossaire pour les praticien-ne-s)
 - [Dossier d'information pour les praticien-ne-s : toutes les ressources ICC en une seule page !](#)
 - [Brochure des Cités interculturelles](#)
 - [Fiche de présentation ICC](#)
-

Publications, orientations et vidéo-tutoriels

- [The Creative Bureaucracy: What, why and how](#) (octobre 2020)
 - [Test de citoyenneté interculturelle](#) (+ [italien](#) / + [ukrainien](#))
 - [Guide sur les compétences interculturelles](#) [en] (+ [version espagnole](#)) (novembre 2020)
 - [Guide sur les compétences interculturelles appliquées au développement de projets de l'administration publique](#) [en] (+ [version espagnole](#)) et [vidéo-tutoriel](#)
 - [Intercultural Competence Development: Introducing and Engaging Diversity Globally - Project Impact Analysis](#) (novembre 2020)
 - Détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local : [note d'orientation](#) et [vidéo-tutoriel](#) [en]
 - [Manuel « Valoriser les communautés religieuses en tant qu'acteurs clés de la cohésion sociale »](#) (2020) [+ [version arabe](#) / + [version italienne](#)]
 - [Step-by-step guide to conduct an Anti-rumours diagnosis](#) (décembre 2020)
 - [Guide « Anti-rumeur et jeunesse : clés pour travailler le contenu anti-rumeurs avec les jeunes »](#) [en] (2020) + [version espagnole](#)
 - [An Antirumours' Guide for the Educational Field](#) (2020) + [version italienne](#) + [version espagnole](#)
 - [Maîtriser la gentrification - Étude politique des Cités interculturelles](#) [en] (mai 2020)
 - [Covid-19 : défis et opportunités pour les autorités locales interculturelles - Rapport sommaire](#) (+ [version italienne](#))
 - [Comment remplir le questionnaire ?](#) Vidéo (sous-titres en français)
 - [Graphiques de l'index ICC](#) [en]
 - [Pack image de marque](#)
 - [Cités interculturelles : Un dialogue interculturel comme outil de cohésion sociale](#) [en] (2020) [[version turque](#)]
 - [Enquête sur la mise en œuvre du programme et des outils de la CPI - janvier-février 2020](#) [en]
-

Documents concernant les réseaux nationaux

Espagne (RECI)

- [RECI - 20e séance de travail - En ligne – 10 novembre 2020 \(version espagnole\)](#)
 - [RECI - 19e séance de travail - En ligne – 2 juillet 2020 \(version espagnole\)](#)
 - [RECI - 18e séance de travail - En ligne – 2 avril 2020 \[en\]](#)
 - [Paquete de bienvenida - ICC](#)
 - [Competencias interculturales para cargos técnicos y políticos de la administración local \(2020\)](#)
 - [Manual de competencias interculturales aplicadas al desarrollo de proyectos en la Administración Pública \(2020\)](#)
 - [Repensar la Acogida desde la perspectiva intercultural \(2020\)](#)
 - [Gestión de la gentrificación - Resumen de políticas \(2020\)](#)
 - [COVID-19: DESAFÍOS Y OPORTUNIDADES PARA LAS AUTORIDADES LOCALES INTERCULTURALES - Reunión telemática, 23 de abril de 2020 - Informe resumido](#)
 - [Guía Antirumores en el ámbito educativo \(2020\)](#)
 - [Claves para trabajar contenido con antirumor juvenes \(2020\)](#)
 - [Repensar la Acogida desde la perspectiva intercultural](#)
 - [Personas refugiadas y acción local](#)
-
- [Guide sur la participation](#)
 - [L'avantage de la diversité dans la ville interculturelle](#)
 - [Déclaration sur la covid-19](#)
 - [Bonnes pratiques anti-rumeurs : 2019 et 2020](#)

Italie (*Città del dialogo*)

- [Città del Dialogo - Rapport annuel 2020 \[en\]](#)
- [L'anti-rumours a scuola](#)
- [Pacchetto di benvenuto - ICC](#)
- [La città interculturale costruita passo a passo](#)
- [Pack image de marque \(version italienne\)](#)
- [COVID-19: Sfide e opportunità per le autorità locali interculturali - Riunione online, 23 aprile 2020 - Rapporto di sintesi](#)
- [10 criteri per la creazione di efficaci narrative alternative sulla diversità \(2020\)](#)
- [Città Interculturali - Manuale sulla polizia di prossimità \(2020\)](#)
- [Manuale per Valorizzare le comunità religiose come attori chiave della coesione sociale \(2020\)](#)

Maroc (ICC-Maroc)

- [Manuel anti-rumeurs : version arabe](#)

Portugal (RPCI)

- [RPCI - Rapport annuel 2020 \[en\]](#)
- [A cidade intercultural passo a passo](#)
- [Manual antirrumores](#)
- [Welcome Guide Portugal incoming \(+ version portugaise\)](#)

Ukraine (ICC-UA)

- [ICC-UA - Rapport annuel 2020 \[en\]](#)
- [Pack image de marque](#)

- [Manuel sur la compétence interculturelle destiné aux villes ukrainiennes](#) (décembre 2020) (bilingue anglais-ukrainien)
- [Rapport de la réunion virtuelle des coordinateurs et coordinatrices ICC-UA, 15 et 23 avril 2020](#)